

## **Écueils politiques de l'échec du désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu**

Gervais Muhindo Bayibika  
*Université de Goma-RD Congo*

---

### **Résumé**

Au menu du débat cristallisé autour de la question transversale de l'enclage sécuritaire au Nord-Kivu, la grille épistémologique de la recette analytique révèle que le programme de désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu a globalement échoué. En effet, il ressort du tableau 1 qu'aucun objectif prévu n'a été atteint et que quatre résultats sur quatorze ont été pleinement réalisés. Cet échec s'explique par des causes politiques internes et externes.

Le désarmement des groupes armés s'inscrit dans la recherche de l'assainissement et de la stabilisation sécuritaire et reste permanent. Ce sujet justifie l'usage des méthodes d'évaluation des politiques publiques, les types de questionnement dans les analyses publiques. L'étude est à la croisée de la pluridisciplinarité des domaines couvrant à la fois la sociologie politique, la polémologie, la statologie, la staséologie, la géostratégie, la géopolitique, l'analyse des politiques publiques, la prospective politique et les problèmes politiques internationaux contemporains.

Cet opus offre une grille de prescriptions utiles aux décideurs politico-administratifs, sécuritaires et diplomatiques, aux députés nationaux et provinciaux, aux leaders des partis politiques et de la société civile, aux leaders des groupes armés et communautaires ethniques du Nord-Kivu ainsi qu'aux étudiants, dirigeants ultérieurs de la RDC. Tous ces bénéficiaires doivent repenser leurs calculs politiques opportunistes en prenant les mesures de l'enjeu des forces en présence pour améliorer la mise en œuvre des futures politiques sécuritaires sans tomber dans les erreurs du passé en améliorant la gouvernance politique et sécuritaire de la RDC en général et du Nord-Kivu en particulier. C'est donc à travers ces éléments d'analyse que cette étude trouve sa saveur de scientificité épistémique et épistémologique dans sa valeur ajoutée.

**Mots clés : Écueils politiques, sécurité, désarmement et Groupes Armés Nationaux (GAN)**

### **Abstract**

To the menu of the debate crystallized around the transverse question of the enclage sécuritaire in the North-Kivu, the grid épistémologique of the analytic recipe reveals that the program of disarmament of the national armed groups in the North-Kivu failed globally. Indeed, he/it is evident from the picture 1 that foreseen no objective has been reached and that four results out of fourteen have fully been achieved. This failure explains itself by internal and external political reasons.

The disarmament of the armed groups appears in the research of purification and stabilization sécuritaire and remain permanent. This topic justifies the use of the methods of assessment of the public policies, the types of questionnement in the public analyses. The survey is at the crossing of the multidisciplinary of the domains covering the political sociology, the polémologie, the statologie, the staséologie, the géostratégie, geopolitics, the analysis of the public policies, the political forecasting and the contemporary international political problems at a time.

This opus offers a grid of prescriptions useful to the politico decision-makers - administrative, sécuritaires and diplomatic, to the national and provincial deputies, to the leaders of the political parties and the civil society, to the leaders of the ethnic armed and communal groups of the North - Kivu as well as to the students, ulterior leaders of the RDC. All these recipients must reconsider their opportunist political calculations while taking the measures of the stake of strengths in presence to improve the setting in work of the future policies sécuritaires without falling in the mistakes of the past while improving the political governance and sécuritaire of the RDC in general and of the North - Kivu in particular. It is therefore through these elements of analysis that this survey finds his/her/its flavor of scientificity épistémique and épistémologique in his/her/its added value.

**Key words:** Political reefs, security, disarmament and National Armed Groups

---

Date of Submission: 09-02-2022

Date of Acceptance: 23-02-2022

---

## I. INTRODUCTION

La persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu en RDC constitue l'objet d'étude au cœur de la présente réflexion. Les années 2004 à 2019 écoulées apparaissent au regard de l'histoire de la RDC comme la période des politiques sécuritaires de toutes sortes sur son territoire surtout dans sa partie Est. Ce phénomène mis en débat a déjà été traité sous diverses formes par d'autres chercheurs. Ce foisonnement d'études explorées couvre deux thématiques de recherches axées sur le désarmement et la sécurité. La Province du Nord-Kivu et l'intervalle de 2004 à 2019 sont des choix portés dans ce travail.

En dépit de tous les programmes de désarmement des GAN déployés par le Gouvernement de la RDC depuis 2004, la Province du Nord-Kivu est toujours confrontée à l'insécurité grandissante des GAN. Celle-ci fait l'objet d'un vif débat au sein de la classe politique et de la société civile congolaise, des analystes des politiques publiques, des partenaires au développement de la RDC sur l'efficacité du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (PNDDR) et son impact sur la sécurité comme problème social de recherche. Ce problème social fait débat sur le diagnostic de l'insécurité et l'impact des programmes de désarmement des groupes armés mis en œuvre par l'Etat congolais en vue d'y mettre fin. En définitive, il soulève l'obstacle à la compréhension des causes de la persistance de l'insécurité au Nord-Kivu malgré les programmes de désarmement des GAN comme problème général de la présente recherche.

Ce problème a suscité la question principale formulée comme suit : pourquoi l'insécurité persiste-t-elle dans la Province du Nord-Kivu en RDC malgré les programmes de désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la République avec l'appui de la communauté internationale?

Subsidiairement au problème général et à la question principale de l'étude, le problème spécifique que la présente recherche soulève est la contradiction frappante entre les analystes sécuritaires et les acteurs au sujet de l'influence de l'échec de désarmement des GAN sur l'insécurité au Nord-Kivu. Pour les uns, le processus de désarmement des GAN aurait contribué à sécuriser le territoire national, les personnes et leurs biens, voire la région. Pour les autres, ledit processus aurait échoué et c'est le facteur générateur de l'insécurité, comme le témoigne l'insécurité persistante dans laquelle reste plongée la Province du Nord-Kivu où morts violentes par armes, viols, déplacements internes des populations, conflits armés répétitifs, milices actives, armes entre les mains des citoyens, etc. L'observation sur le terrain montre qu'il y a toujours et encore de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu. Or, en matière des politiques publiques, lorsque les objectifs fixés ne sont pas atteints, il y a eu échec.

D'une façon générale, l'échec des programmes de désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la RDC expliquerait la persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu.

L'objectif général poursuivi par la présente étude est d'expliquer la persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu malgré les programmes de désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la RDC.

### 1. Cadre méthodologie

Pour les besoins de cette analyse, la **méthode systémique** selon le modèle de D. Easton<sup>1</sup> nous a paru appropriée à l'objet d'étude. Trois techniques de récoltes de données sont mobilisées dans ce travail : l'observation directe désengagée, la technique documentaire et l'entretien structuré.

Les données recueillies étant de nature qualitative, la technique d'analyse qualitative est d'usage et fait, par conséquent, appel à l'analyse de contenu. En effet, il est question *d'analyser les informations manifestes issues des documents existants et des enquêtés*.

### 2. Cadre théorique

Étant donné que la fragilité d'un État est de par sa nature complexe et varie en fonction du contexte<sup>2</sup>, nous retenons la définition d'O. Nay.

---

<sup>1</sup> D. Easton, *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 20, Lire aussi P. Braud, *Sociologie politique*, 10<sup>e</sup> éd., Paris, LGDJ, 2011, pp. 239-242. Il sied de noter que les méthodes systémique, stratégique, dynamiste et dialectique s'intéressent toutes aux changements, mais pas de la même manière. La méthode systémique s'intéresse au changement dans lequel il existe une interaction, une dépendance entre acteurs. La méthode stratégique, elle, s'intéresse au changement dans lequel il n'existe plus une interaction entre acteurs. La méthode dynamiste s'intéresse au changement en train de se dérouler, en train de se produire, changement encore chaud. En fin, la méthode dialectique s'intéresse au changement déjà éteint, refroidi. D'où le chercheur est obligé de faire recours à l'approche historique comme méthode de secours.

<sup>2</sup> G7 plus, *Note sur le baromètre de la fragilité*, Kinshasa, 2013, p.1, disponible sur [www.g7plus.org](http://www.g7plus.org), consulté le 12/12/2019.

Les mauvaises conditions de sécurité récentes, le manque de performance et de réactivité des institutions de sécurité et l'incapacité et l'irresponsabilité de ces institutions au Nord-Kivu montrent que les résultats de cette étude plaident en faveur de la théorie des « Etats fragiles » de O. Nay. En effet, la RDC est menacée d'implosion. Elle est un cas dramatique. Elle est le théâtre de violences armées, de conflits (foncier, identitaire, interethnique...), de guerres et fait face à d'énormes défis de sécurité. Ce qui est surprenant, les programmes de désarmement des GAN et externes, les actions humanitaires et la nouvelle mission de paix de l'ONU (MONUSCO) ont eu lieu. Après les programmes de désarmement, ces derniers sont restés fragiles et la violence armée a repris quelques ans après. La défaillance de l'Etat congolais a conduit aux violations graves des droits humains au cours de la période 2004-2019. Il constitue un terrain propice au trafic d'armes et des ressources naturelles liées aux conflits. Il est poreux, perméable et souvent soumis aux activités de seigneurs de guerre.

Ce travail opte pour une définition large de C. Y. Nzouakeu Nyandjou selon laquelle le désarmement, la démobilisation et la réinsertion ne sont pas des phases distinctes mais plutôt un continuum ou bloc lié en interaction marquant la transition de la vie militaire à la vie civile active<sup>3</sup>. Dans cette étude, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion sont considérés comme un processus cumulatif unique et continu de toutes ces étapes en connexion. La planification des trois activités doit être connectée et coordonnée pour éviter que les efforts ne soient fragmentés.

Le désarmement est une mesure déterminante pour renforcer la confiance vis-à-vis de la poursuite du processus de paix. A long terme, il aidera à consolider la paix.

Le volet désarmement de processus DDR demeure le socle de la question sécuritaire post-conflit.

Le plaidoyer idéaliste et libéral en faveur d'un désarmement complet avance cinq arguments controversés que les réalistes ont toujours récusés<sup>4</sup> : argument moral, argument social, argument économique, argument politique et argument juridique. Cette étude cadre avec ces cinq arguments<sup>5</sup>.

Le désarmement des combattants est la dimension choisie pour cette réflexion.

Les indicateurs de désarmement retenus sont le nombre de combattants accueillis, le nombre de combattants ayant rendu l'arme, le nombre de combattants enregistrés et identifiés, le nombre de combattants désarmés, le nombre d'armes et effets militaires rendus, le nombre de combattants retenus par le centre de Regroupement, le nombre de groupes armés nationaux au Nord-Kivu désarmés, le nombre d'armes récupérées des groupes armés et détruites, la mise en place des structures de gestion du DDR, le ratio hommes démobilisés/ armes collectées, le nombre de cas de violences armées rapportées par les autorités et institutions compétentes, le nombre d'armes réquisitionnées, identifiées et numérotées par les autorités compétentes dans le cadre du trafic illégal des armes, le nombre de groupes armés nationaux encore actifs au Nord-Kivu, l'amélioration du PIB dans les communautés locales, le degré de satisfaction d'ex-combattants du programme de désarmement déployés par le gouvernement congolais, et enfin, le taux des populations civiles satisfaites du programme de désarmement des groupes armés.

Dans la Province du Nord-Kivu, la sécurité est comprise comme une situation globale dans laquelle les personnes et les communautés vivent libres, en paix et à l'abri du danger ; participent pleinement à la gestion des affaires publiques ; jouissent de leurs droits fondamentaux ; et enfin, ont accès aux ressources et aux produits de première nécessité.

Cette recherche s'inscrit dans la perspective selon laquelle l'unité de référence de sécurité traitée est **l'individu**. En effet, « *l'être humain est au centre de tout, le concept même de souveraineté nationale a été conçu pour protéger l'individu, qui est la raison d'être de l'État, et non l'inverse. Il n'est plus acceptable de voir des gouvernements flouer les droits de leurs citoyens sous prétexte de souveraineté* »<sup>6</sup>.

Dans cette étude, l'enjeu de la sécurité est **les droits humains/droits de l'homme** qui sont violés dans la Province du Nord-Kivu, alors que garantis par les Accords de paix successivement signés entre le

---

<sup>3</sup> MC Steenken, *Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) : tour d'horizon pratique (2017) IX*, C. Bouquet, « La construction de la paix en Afrique : commencer par éviter la guerre », in M. Fau-Nougaret et LM. Ibriga (dirs), *L'architecture de paix et de sécurité en Afrique. Bilan et perspectives*, 2014, pp. 23-25, cités par C. Y. Nzouakeu Nyandjou, « Les mécanismes d'intégration des ex-rebelles dans le processus de stabilisation des zones de conflits en Afrique », 2020, 4 *Annuaire africain des droits de l'homme*, 372-394, disponible sur <http://doi.org/10.29053/2523-1367/2020/v4a18>, consulté le 24 décembre 2021.

<sup>4</sup> B. Buzan et E. Herring, *The Arms Dynamic in World Politics*, Boulder (Col.), Lynne Rienner, 1998, p. 245-262.

<sup>5</sup> Lire avec intérêt la justification du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des groupes armés nationaux et étrangers en RDC

<sup>6</sup> Déclaration au journal le monde du Secrétaire Général de l'ONU, Koffi Annan, au lendemain de l'intervention de l'OTAN contre la Serbie, en juin 1999.

Gouvernement congolais et les Groupes armés nationaux, la Constitution de la RDC, les instruments juridiques internationaux.

Dans le cadre de cette étude, la théorie et l'école de pensée de prédilection sur la sécurité au Nord-Kivu est le **constructivisme**.

### 3. Evaluation du programme de désarmement des groupes armés nationaux

Cette section vise à évaluer la mise en œuvre des activités du programme de désarmement des GAN, c'est-à-dire aboutir à l'établissement d'une photographie des activités telles que réalisées par le programme de désarmement des GAN et définir les actions correctives nécessaires afin de replacer le programme de désarmement des GAN sur une orbite optimale par rapport à la capacité de réalisation de ses missions.

Il va s'agir d'une appréciation périodique et objective de programmes de désarmement prévus, en cours de réalisation sur base de cinq critères : les activités, les produits, les effets, l'impact et les représentations des bénéficiaires dudit programme.

Le tableau 1 donne le pourcentage des personnes très satisfaites, satisfaites, moyennement satisfaites et non satisfaites du programme de désarmement des GAN du Nord-Kivu par les FARDC et la MONUSCO.

**Tableau 1. Taux de satisfaction des bénéficiaires**

	<i>Très satisfaisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Moyennement satisfaisant</i>	<i>Non satisfaisant</i>
Quelle appréciation faites-vous du programme de désarmement des groupes armés du Nord-Kivu par les FARDC et la MONUSCO ?	8 (2,3 %)	7 (2 %)	<b>80 (22,9 %)</b>	255 (72,8 %)

Source : Enquête de terrain.

Lors des enquêtes, environ 73% des personnes estiment que le programme de désarmement des GAN du Nord-Kivu par les FARDC et la MONUSCO a été non satisfaisant et 57, 5 % des personnes estiment que ce programme a été partiellement réalisé.

Ces résultats conduisent à affirmer que le programme de désarmement des groupes armés du Nord-Kivu par les FARDC et la MONUSCO n'a pas atteint ses objectifs lui assignés. Lors de nos enquêtes, 84 % des personnes estiment que les objectifs spécifiques du volet « Désarmement » du PNDDR n'ont pas été atteints. Le tableau 2 donne le niveau d'atteinte des objectifs et de réalisation du programme de désarmement des GAN au sud du Nord-Kivu.

**Tableau 2 : Niveau d'atteinte des objectifs et de réalisation des résultats du programme de désarmement des GAN au Nord-Kivu de 2004 à 2019**

N°	Objectifs	Effectif	%
01	Objectifs atteints	0	0
02	Objectifs non atteints	3	100
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100</b>
	<b>Résultats</b>		
01	<b>Résultats pleinement réalisés :</b> - Contrôle et vérification des armes et munitions - Triage des ex-combattants dans les CTO - Accueil des ex-combattants dans les Centres de Regroupement - Enregistrement-identification des ex-combattants	4	29
02	<b>Résultats partiellement réalisés :</b> - Stabilisation politique, sociale et sécuritaire - Démantèlement des GAN - Retour de la paix au Nord-Kivu - Relance économique dans les communautés locales - Désarmement des forces et groupes armés - Récupération des armes - Récupération des munitions et effets militaires - Destruction des armes récupérées des GAN - Capture et reddition des combattants - Désarmement des ex-combattants	10	71

03	<b>Résultats non réalisés</b>	0	0
	<b>Total</b>	14	100

**Source :** Enquête de terrain.

Il ressort de ce tableau que, 4 résultats sur 14 prévus soit 29% ont été pleinement réalisés et 10 résultats prévus soit (71%) ont été partiellement réalisés.

La multiplicité des programmes et des acteurs engagés dans le désarmement au Nord-Kivu, de même que certaines carences, voire incohérences, dans les chiffres disponibles, font qu'il est pour le moins malaisé de vouloir établir un bilan chiffré des différents programmes de désarmement.

Force est cependant de souligner que, en dépit de tous ces efforts, la problématique de la prolifération des ALPC, de l'insécurité et des violences armées est loin d'être résolue.

Des dizaines de milliers de combattants restent à démobiliser. Par ailleurs, le Nord-Kivu semble être actuellement le théâtre d'une réorganisation de certains groupes armés Maï-Maï à la faveur du ralliement de déserteurs des FARDC mécontents d'être désormais sous les ordres d'officiers issus du CNDP qu'ils combattaient jusqu'à l'intégration de ces derniers dans les FARDC début 2009. Enfin, certaines carences des programmes de désarmement et de réinsertion ont permis ou conduit à la remobilisation d'un certain nombre d'anciens combattants pour qui la Kalachnikov demeure le meilleur moyen d'assurer sa subsistance. Ainsi, bien que les programmes DDR ont permis de démobiliser la majorité des mineurs d'âge actifs au sein des FAC / FARDC, la problématique des enfants-soldats demeure importante, notamment au sein des milices Maï-Maï qui sembleraient n'avoir pas rencontré beaucoup de difficultés pour séduire un certain nombre d'enfants qui avaient été préalablement démobilisés et réinsérés.

En guise de conclusion à cette section, nous disons qu'il a évalué les résultats ou les performances réalisées, partiellement réalisées et non réalisées vis-à-vis dudit programme.

Les activités partiellement réalisées et non réalisées par les FARDC, la MONUC, la MONUSCO et les services spécialisés du gouvernement (ANR, DGM...) en faveur de la paix et la sécurité dans la Province du Nord-Kivu et ses résultats nous ont permis de mesurer la performance de désarmement des GAN au Nord-Kivu.

Ces résultats de désarmement des GAN montrent que ledit programme a globalement échoué car il n'a pas atteint ses objectifs lui assignés et réalisé ses résultats attendus. Que retenir alors des causes de cet échec de désarmement des GAN dans la Province du Nord-Kivu.

#### **4. Analyse des écueils politiques de l'échec de désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu**

Cette section essaie d'analyser les causes politiques de l'échec du désarmement des groupes armés nationaux relevées par nos investigations.

Dans la plus large littérature de la guerre civile, on pense que le contexte politique a beaucoup d'importance pour le déclenchement de la guerre civile et la transformation de la guerre en paix après celle-ci.

##### *4.1. Causes endogènes*

##### *4.1.1. Amnistie des criminels et leur intégration dans les forces de sécurité*

Pendant les hostilités armées, le CNDP, le M23 et d'autres milices locales ont été accusés des violations des droits humains dans le Nord-Kivu : violences sexuelles faites aux femmes, déplacements forcés des paisibles citoyens, exécutions arbitraires des populations, attaques ciblées contre les acteurs de la société civile, incendies des habitations, destruction du Parc National des Virunga, enlèvements ciblés des personnes, travaux forcés, actes de pillage et exploitation illégale des ressources naturelles et minières, tortures, recrutement forcé des enfants, spoliation de biens des personnes physiques et morales, etc.<sup>7</sup>. Il faut noter que les victimes sont profondément préoccupées que les membres des G.A qui ont été impliqués dans ces crimes se trouvent en liberté et intégrés dans la PNC et les FARDC.

L'amnistie des GAN (CNDP, M23 et Maï-Maï) pour les faits de guerres et insurrectionnels commis dans la Province du Nord-Kivu a constitué une cause d'échec du désarmement des G.A sur la sécurité. Les criminels n'ont pas été punis à cause de cette loi d'amnistie<sup>8</sup>.

B. Girardin observe également dans la région des Grands Lacs, des amnisties incohérentes ou unilatérales qui ne font que préparer le terrain des troubles de demain<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> Pour plus de détails, lire le rapport produit conjointement par la MONUC et le BCNUDH qui couvre une série d'événements qui ont eu lieu au Nord-Kivu entre octobre et décembre 2008, durant le conflit armé qui avait opposé les FARDC et le CNDP dirigé par L. Nkunda et son collaborateur B. Ntaganda.

<sup>8</sup> Lire avec intérêt les lois d'amnistie ci-après :

<sup>9</sup> B. Girardin, *op. cit.*, p. 162.

L'observation sur le terrain montre que l'Etat congolais ne sanctionne pas les auteurs des troubles, les criminels.

L'amnistie des criminels et leur intégration dans les forces de sécurité se sont présentées comme une légitimation de la rébellion comme pour dire qu'il faut encourager les autres à faire la rébellion pour être gratifié.

En lieu et place de désarmement du CNDP, le gouvernement congolais a procédé à son intégration dans les FARDC. Le tableau 16 montre combien le Programme de désarmement n'a pas été effectué.

**Tableau 16. Effectifs ex-CNDP du Nord-Kivu au 30 juin 2009**

Total identifiés et intégrés	6264
Total déclarés et rapatriés au Rwanda par la MONUSCO	600
Total enfants soldats identifiés	46
Total déserteurs CNDP qui sont allés insécurisés certaines zones anciennement occupés par le CNDP	663
Total démobilisés	22
Total ex-CNDP affectés dans les régions militaires, secteurs, opérations, etc.	155
Total intégrés dans les régiments	4566

**Source :** Adapté de RDC, Réévaluation de l'Accord du 23 mars 2009 entre le Gouvernement et le CNDP, Sd, Sl, pp. 1-20.

#### 4.1.2. *Ouverture de certaines espaces politiques aux cadres civils des GAN*

Les Accords de paix de Goma du 23 mars 2009 engageaient le Gouvernement de la RDC à traiter avec célérité la demande d'agrément du CNDP et des autres groupes armés du Nord-Kivu comme partis politiques. Par ailleurs, les parties avaient accepté le principe de participation du CNDP et des autres GAN dans la vie politique de la RDC. Les modalités en ont été fixées d'un commun Accord.

Une autre manière d'intégrer le CNDP et les autres GAN consiste à leur garantir des espaces d'exercice des libertés politiques. Le groupe politico-militaire qui renonce ainsi à prendre le pouvoir par des armes acquiert la possibilité de participer pleinement à la vie politique et d'entrer en compétition démocratique avec les autres acteurs pour la conquête légitime du pouvoir. Cette disposition a été respectée ; le CNDP et les autres GAN se sont effectivement transformés en partis politiques conformément aux accords de Goma<sup>10</sup>. Le CNDP lui, a même sollicité et rejoint la Majorité Présidentielle au pouvoir. 15 membres du CNDP se sont retrouvés sur les listes électorales de 2011 et l'Honorable Mwangachucu-Son Président- qui a refusé de rejoindre la mutinerie, a même été élu député du Territoire de Masisi lors des élections de 2011. F. Rucogoza, un membre de l'ex-CNDP, en 2013, chef de la délégation du M23 au dialogue de Kampala, était Ministre Provincial en charge de la Justice au Nord-Kivu. Il n'a démissionné qu'en date du 2 Juin 2012. Bien plus, le Gouvernement de la RDC a offert un poste ministériel au niveau national au CNDP. C'est ce dernier qui n'était pas parvenu à soumettre à temps des noms de candidats potentiels à ce poste en raison de ses propres conflits internes de positionnement.

Le tableau 17 montre que les cadres civils des GAN ont bénéficié des espaces politiques.

<sup>10</sup> G. Muhindo Bayibika, *L'Accord de paix de Goma du 23 mars 2009 entre le Gouvernement de la RDC et le CNDP*, Editions Universitaires Européennes, Sarrebruck, 2020, p. 89.

**Tableau 17. Traitement des cadres civils des GAN au Nord-Kivu au cours du processus d'intégration en 2009.**

N°	Nature de fonction	Lieu d'affectation	Noms	Composante ex-groupe armé								
				CNDP	PARECO-PAP	PAREC	AFPC	UJPS	PARENAS	URED	UND-R	PRD-S
01	DIRCABA	Cabinet GOUV.	Bakunzi	o	-	-	-	-	-	-	-	-
02	Conseiller	Cabinet Gouv	Miganda Félicien	-	●	-	-	-	-	-	-	-
03	Ministère de Justice	Gouvernement provinciale	Tuyihimbaze Rucogoza François	o	-	-	-	-	-	-	-	-
04	A.T	Nyiragongo	Rwagati Janvier	o	-	-	-	-	-	-	-	-
05	A.T Adjoint	Masisi	Kamanza	o	-	-	-	-	-	-	-	-
06	A.T Adjoint	Rutshuru	Mudogo Joel	o	-	-	-	-	-	-	-	-

**Source :** Adapté de Centre pour la gouvernance, *op. cit.*, pp., 18-19.

**Légende :**

- o : Avoir bénéficié des fonctions
- : Avoir bénéficié partiellement des fonctions
- : N'avoir bénéficié de fonctions

Le fait d'ouvrir l'espace politique aux GAN et ceux qui avaient une casquette étrangère a suscité chez d'autres GAN qui ont pris part aux négociations mais dont les revendications n'ont pas été prises en compte ainsi que ceux qui n'ont pas pris part aux négociations d'intensifier les actes de criminalité dans leurs fiefs respectifs en vue de faire entendre leurs revendications. Cette considération partielle des uns (CNDP et M23) au détriment des autres GAN a créé un climat de frustration au sein de ces derniers et cela s'est présenté comme une fausse prémisse au programme de désarmement.

**4.1.3. Négociation de paix avec les milices**

Les Accords de paix de Goma de 2008, de 2009 et celui de Nairobi (Kenya) du 12 décembre 2013 étaient un compromis solennel entre un Gouvernement légal et des groupes armés, dits aussi groupes d'auto-défense, milices des affiliations ethniques.

Une paix négociée n'est pas une garantie de paix. Les guerres du CNDP, du M23 et l'activisme des milices locales (Maï-Maï et Nyatura) ont difficilement été influençables puisqu'ils se nourrissent d'une histoire violente difficilement réversible : conflits interethnique et foncier de la période avant-pendant et après la colonisation, l'arrivée des réfugiés hutu rwandais en 1994, guerre de l'AFDL de 1996, guerre du RCD de 1998 et l'assaut de J. Mutebutsi sur la Ville de Bukavu en 2004. En fait, explique Charles King<sup>11</sup>, plus les conflits intra-étatiques prennent la forme de guerres civiles, moins la paix négociée est assurée. Dans ce contexte, la prévention et la résolution ne peuvent transformer les acteurs d'un conflit intra-étatique en apôtres de la justice et de la démocratie<sup>12</sup>.

Un enquêteur a déclaré<sup>13</sup> :

*Parmi les causes de l'échec de désarmement des GAN au sud du Nord-Kivu, figure la culture de négociation avec les milices antérieures (CNDP, PARECO, M23...). Les autres GAN résistent à déposer les armes car ils espèrent un jour être négociés par le gouvernement central comme ce fut le cas du CNDP, PARECO et M23.*

L'obtention de la paix doit être le premier et seul objectif pour lequel une stratégie de prévention et de résolution doit être mise en œuvre.

De ce qui précède, il y a lieu de soutenir que l'armée gouvernementale n'avait pas fait de son mieux pour imposer sa suprématie sur la force des rebelles et par voie de conséquence, imposer la paix sur l'entité sous emprise de ces rebelles et cela en vertu du principe selon lequel « Si vis pacem para bellum ». Comme pour dire qu'il n'y avait pas une bonne préparation des actions militaires, mise en opposition avec la dépendance au hasard ou à la supériorité numérique :

« Ainsi, celui qui désire la paix devrait préparer la guerre. Celui qui désire la victoire devrait entraîner soigneusement ses soldats. Celui qui désire des résultats favorables devrait combattre en se fiant à ses habiletés et non à la chance »<sup>14</sup>.

Il va sans dire qu'une force vaincue ne peut plus imposer des préalables pour son désarmement.

**4.1.4. Régime politique non approprié au cours de la période de désarmement des GAN**

Bien qu'aucune étude transversale systématique n'ait spécifiquement abordé, la question du type de régime et ses effets sur les programmes de désarmement ainsi que les études de cas sur le désarmement dans des

<sup>11</sup> C. King, « Ending Civil War », *Adelphi Paper*, 308, mars 1997, p. 51.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

<sup>13</sup> Entretien n° 12, Goma, le 12 mai 2020.

<sup>14</sup> Végèce (Traité de l'art militaire, III, Prol.), cité par le Petit Larousse illustré, 2011, p. 1171.

contextes autoritaires suggèrent que le désarmement peut fonctionner si le gouvernement est déterminé à le faire.

Le Tadjikistan en est un exemple<sup>15</sup>. Matveeva décrit l'absence de la transparence et la responsabilité en tant que vertu du processus de DDR. Dans ce cas particulier, il a permis au gouvernement de commencer à collaborer avec les commandants sur le terrain et à fermer leurs yeux à leur propre enrichissement en échange de ne pas gêner le processus de paix (y compris le DDR) et en acceptant la consolidation du pouvoir par le gouvernement. Cependant, Kingma et Grebrowold<sup>16</sup> soulignent également que l'absence de système juridique ou d'autres formes de mécanismes pacifiques de résolution des conflits peuvent conduire à l'échec des initiatives de désarmement.

L'absence de système juridique entraîne le risque de différends même mineurs pouvant conduire à la reprise du conflit armé, car il n'y a pas de mécanisme pour le résoudre pacifiquement.

#### 4.1.5. *Désarmement des GAN en période de conflit*

Une autre caractéristique très discutée parmi les pratiquants est l'état du conflit. Plus précisément, il s'agit de savoir si un conflit doit déjà avoir été résolu lorsque le désarmement est démarré ou si le désarmement peut être lancé tant que le conflit est toujours en cours. Les avis sont quelque peu partagés sur ce point.

Certains soutiennent que les programmes de désarmement peuvent commencer avant la conclusion formelle de la guerre, tandis que d'autres ne sont pas d'accord. Le programme de désarmement lancé au Congo-Brazzaville en 2005 a commencé pendant que la guerre était toujours en cours et est cité comme exemple d'une initiative utile qui a contribué à renforcer la confiance dans le processus de paix et a ainsi généré une impulsion pour un accord de paix global<sup>17</sup>.

D'autres insistent, cependant, que cette paix est une condition indispensable au succès du désarmement. Le désarmement essayé en temps de guerre a échoué en Angola et en Sierra Leone. Le danger est que les sites de DDR sont éventuellement utilisés comme centres de recrutement de combattants<sup>18</sup>. Dans une comparaison transversale, Banholzer<sup>19</sup> a constaté que non seulement le désarmement était mis en œuvre dans la plupart des cas (environ 65%) après la fin des hostilités (majeures), mais aussi qu'il y avait une forte preuve d'une corrélation négative entre la mise en œuvre après la fin de la guerre et la reprise de la guerre, en supposant que toutes les autres variables soient constantes. En d'autres termes, le démarrage du désarmement dans un environnement où les combats ont cessé augmente les chances de succès. À cet égard, le désarmement semble plus approprié comme un des outils de stabilisation de la paix que mettre fin à la guerre.

L'observation sur le terrain montre que le désarmement des GAN a été lancé dans un environnement de combat entre les troupes du RCD et Maï-Maï. Le processus a continué pendant les guerres du CNDP, M23 et l'activisme des GAN (Maï-Maï et Nyatura).

Ces conflits armés tirent leur source profonde dans la faiblesse de l'Etat objet de la théorie de « l'Etat échoué ou failed state » développée par I. William Zartman<sup>20</sup>. L'Etat se trouve ainsi défié dans son monopole de la violence légitime par des groupes censés être sous sa domination. Autrement dit, l'Etat a failli dans la gestion politique, économique, socioculturelle, identitaire, sécuritaire et militaire du pouvoir. L'avènement du multipartisme a été l'occasion de dévoiler les contradictions diverses d'autres groupements politiques ne partageant pas le mode de gestion des affaires publiques allant jusqu'à recourir à la violence armée. Un regard croisé sur les conflits internes nés depuis les années du multipartisme inscrit les mobiles de ceux-ci dans cette optique de faillite politique, économique, sociale, culturelle de l'appareil étatique.

Les points chauds de l'insécurité au sud du Nord-Kivu en 2019 comprennent :

- Autour de Kitshanga (Chefferie de Bashali, est de la Chefferie de Bwito et Pinga) ;
- Zone des volcans (Chefferie de Bwisha et une partie du PNVi et domaine de chasse de Rusthuru) ;
- Autour de Masisi-centre (Masisi-centre, Rubaya, Katoyi et Luke)

---

<sup>15</sup> A. Matveeva, "Tadjikistan: DDR in the context of authoritarian peace", in Antonio Giustozzi (ed.), *DDR bringing the state back in*, Farnham: Ashgate Publishing, 2012, pp. 30-33.

<sup>16</sup> K. Kingma et Grebrowold, "Demilitarisation, reintegration and conflict prevention in the Horn of Africa", *Bonn: Bonn International Center for Conversion*, 1998, pp. 39-41.

<sup>17</sup> International Peace Academy, « A framework for lasting disarmament, and reintegration of former combatants in crisis situations », New York: International Peace academy (IPA Workshop Report), 2002, pp. 24-26.

<sup>18</sup> *Idem.*, p. 29.

<sup>19</sup> L. Banholzer, « Concerting combatants to civilians : a multilevel approach to successful DDR », Konstanz : University of Konstanz (dissertation), 2013, pp. 16-19.

<sup>20</sup> I. William Zartman, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 245.

- Limite Masisi-Walikale (Nyabiondo, Kashebere, Kishanga, Ntoto, Mutongo)  
Les groupes armés sont disséminés à travers le Sud de la Province du Nord-Kivu. La plupart des combats se déroulent dans d'autres domaines qui voient s'affronter une variété de groupes armés, ou lorsque les FARDC mènent des opérations militaires.

La frontière entre Walikale et Masisi : neuf différents GAN sont regroupés dans ce périmètre, lequel a également fait l'objet des opérations Sukola II des FARDC, à la fois contre les FDLR et l'APCLS. La même frontière a également été le théâtre des combats au sein de NDC Sheka et NDC-R de Guidon, un groupe armé ayant éclaté en deux ailes dirigées par les commandants Guidon et Sheka, qui se sont affrontés à plusieurs reprises ; entre le NDC et l'APCLS, le NDC et les FDLR, ainsi qu'entre quelques petites milices cristallisées autour des clivages locaux ;

Les offensives des FARDC : les pires déplacements des populations dans le sud du Nord-Kivu surviennent généralement dans les zones où l'armée nationale mène des activités de contre-insurrection. Cela est actuellement le cas à la frontière de Masisi, Walikale et Rutshuru dans le cadre de l'opération Sukola II.

Un enquêteur a déclaré<sup>21</sup> :

*Le désarmement ne peut en aucun cas être l'objet d'un quelconque programme tant que les raisons qui ont poussé les GAN à prendre les armes demeurent. Le danger est encore permanent car les populations continuent à subir les affres de l'activisme criminel imposé par les groupes armés pro-rwandais qui viennent avec des idéologies expansionnistes ou de conquête de terres pouvant aboutir à l'ultime drame que craint la population congolaise, la BALKANISATION du pays. Il poursuit en disant que, tant que l'armée congolaise ne sera pas à mesure d'imposer sa suprématie sur toutes les forces rebelles qui viennent déranger son intégrité territoriale, le désarmement définitif des groupes armés d'auto-défense est loin d'être une réalité vécue dans le Territoire de Masisi. Il termine en précisant que l'on n'a pas apporté une solution appropriée à l'infiltration de l'armée congolaise et des autres services publics qui les ont fragilisés. A ce sujet, le brassage qui était déjà un processus intelligemment conçu pour éradiquer cette infiltration au niveau de l'armée a donné place au mixage et à l'intégration accélérée, processus proposé par les groupes armés rebelles pro-rwandais pour asseoir confortablement cette infiltration et par surcroît fragiliser l'armée en vue d'assouvir leur objectif poursuivi : l'expansionnisme ou la conquête des terres pouvant déboucher à la balkanisation.*

#### *4.1.6. Insuffisance de la réglementation des ressources naturelles*

Il est essentiel pour la réussite du désarmement des groupes armés de régler le problème de la gouvernance des ressources dans les contextes où l'exploitation illicite des ressources naturelles a contribué de manière déterminante à nourrir le conflit dans la Province du Nord-Kivu. Dans les situations post-conflits, les ex-combattants, souvent via des réseaux dirigés par les élites politiques et/ou les commandants précédemment en place, participent à l'exploitation illégale des ressources naturelles, parallèlement souvent à d'autres activités du crime organisé, dont le trafic d'armes ainsi que la culture et le commerce de narcotiques (exemple : Afghanistan, Angola, Haïti, Kosovo, Libéria, Mozambique, RDC et Sierra Leone).

Le Conseil de sécurité s'est souvent efforcé de répondre au problème de l'exploitation illégale des ressources naturelles en appliquant des régimes de sanctions. Toutefois, ces approches ne sauraient répondre efficacement aux besoins des communautés et des ex-combattants dans les contextes d'exploitation illégale. La prise en compte des éléments liés aux ressources naturelles dans les accords de paix demeure relativement rare. De même, les mandats des Nations Unies en matière de maintien de la paix n'apportent généralement pas de réponses efficaces à la gouvernance et à la réglementation relatives aux ressources naturelles, en particulier pour ce qui est de répondre à la nécessité de procurer d'autres moyens de subsistance à ceux qui sont impliqués et de tenir compte des aspects régionaux du commerce des ressources.

Des actions novatrices ont été entreprises au Libéria et en Afghanistan à cet effet. Le Gouvernement du Libéria et la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), qui a pour mandat de collaborer avec le gouvernement à la prise de contrôle du secteur des ressources naturelles, ont constitué en 2006 le Groupe de travail Gouvernement libérien/Organisation des Nations Unies sur les plantations de caoutchouc (RPTF). Le Groupe de travail a eu pour objectif de procéder à une évaluation et conception conjointes des programmes pour gérer les grandes plantations de caoutchouc du pays, préoccupation sécuritaire et source d'instabilité constantes pour le processus de DDR. Le Groupe de travail a révisé les mesures visant à dissuader le vol et l'exploitation du caoutchouc et a soutenu les efforts de réintégration en proposant d'autres options économiques aux ex-combattants tout en démantelant les structures de commandement.

Alors que l'abondance en ressources naturelles apparaît souvent comme une « malédiction » pour la durabilité du désarmement des groupes armés et de la paix, on prend toujours plus conscience du rôle que la

---

<sup>21</sup> Entretien n° 22, Masisi, 12 février 2020.

bonne gouvernance des ressources précieuses peut jouer dans le renforcement de la légitimité de l'État et l'offre des dividendes de la paix. Une plus grande compréhension de la dynamique des ressources naturelles et des conflits permet aux acteurs d'une situation post-conflit de transformer les obstacles liés aux ressources naturelles en moteurs d'une consolidation durable du désarmement et de la paix. Outre des mandats plus forts et plus ambitieux, les efforts accrus d'intégration entre les missions de maintien de la paix et les organismes des Nations Unies sur ces questions auront incontestablement un impact positif. Les experts/organismes compétents, comme l'UNODC, peuvent être associés à un stade plus précoce aux évaluations des conflits pour faciliter la planification. D'autres organismes, comme la FAO, qui œuvrent au renforcement des capacités des ministères d'exécution, peuvent collaborer étroitement avec la mission de maintien de la paix (Sections des affaires civiles ou politiques) et à la restauration de l'autorité de l'État en vue d'apporter une réponse stratégique aux problèmes liés aux ressources au niveau local.

Il est largement admis que certaines élites politiques de tous les pays examinés participent à la production et au trafic de drogues ou à l'exploitation des ressources naturelles et, parfois, au crime organisé, sapant ainsi l'autorité et la légitimité de l'État. Il a en outre été signalé que l'exploitation des ressources naturelles continue de financer la violence (exemple : Afghanistan) et les activités illicites (exemple : Côte d'Ivoire, Haïti, Libéria), entravant ainsi les chances de succès de l'édification de l'État et sapant les efforts d'établissement ou de restauration de l'État de droit. Ces problèmes compromettent également les efforts de DDR comme cela a été le cas en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et au Libéria.

Malgré les lois édictées en la matière en RDC, l'impunité qui gagne de plus en plus du terrain dans la gestion politique du pays les réduit au néant. En d'autres termes, les lois en faveur de la réglementation des ressources naturelles ne sont pas mises en profit à cause de l'impunité favorisée par l'État à l'égard des GAN et leurs complices dans l'exploitation illégale de ces ressources naturelles.

#### *4.1.7. Absence de réponses aux dynamiques de conflits en Province du Nord-Kivu*

Le caractère patrimonial de la société congolaise, la fragmentation de l'identité, l'existence de cadres de référence enracinés, influencée par la persistance du conflit depuis maintenant plus de trois décennies, mais aussi la pression sociodémographique, la pauvreté et la problématique de l'accès à la terre, s'entremêlent et créent un environnement propice à la perpétuation des conflits violents. Ces facteurs, en présence de multiplicateurs tels que l'impunité, la disponibilité d'ALPC et les actions d'entrepreneurs de conflit, alimentent certaines dynamiques conflictuelles, interconnectées, qui sont réduites au nombre de quatre<sup>22</sup> : dilemmes sécuritaires, mobilisation pour la terre et l'identité, ressources naturelles et dynamiques régionales. Celles-ci paraissent comme des moteurs ou dynamiques négatives de conflit où les plus saillantes (les dilemmes sécuritaires, la mobilisation autour de la terre et de l'identité, les dynamiques régionales) agissent comme un facteur renforçant les dynamiques précédemment citées, et finalement dans une moindre mesure la question de l'exploitation des ressources naturelles.

Les dilemmes sécuritaires sont le produit de la nature patrimoniale de la société, qui fragilise les institutions, notamment celles de la sécurité et de la défense. L'État n'étant pas en mesure de protéger la population et ses moyens de subsistance, les communautés ont tendance à recourir aux groupes armés pour les défendre.

Le vide sécuritaire est exploité par les groupes armés qui trouvent l'occasion de développer leur ascendant et de propager leur influence et leurs agendas. Le système patrimonial ayant tendance à favoriser le statu quo, les réponses aux groupes armés mises en place par l'État visant souvent le court terme, sont inadéquates et ne permettent pas de traiter les racines du conflit. Ceci pousse à la mobilisation et contribue à l'importante présence militaire dans l'Est de la RDC, amenant la population à penser que la seule solution possible au conflit doit passer par la violence ; ce qui alimente ainsi un cycle perpétuel de violence. Les institutions judiciaires étant maintenues dans un état de faiblesse, il existe un niveau élevé d'impunité pour les crimes commis, ce qui encourage encore plus les acteurs armés. L'accès facile aux armes légères rend cette dynamique plus violente.

Un ensemble complexe de causes profondes (patrimonialisme, cadres de référence, identités fragmentées et questions sociodémographiques) génère des revendications communautaires. Les moyens de subsistance étant difficiles à trouver, les communautés ont tendance à se replier sur des groupes restreints ayant des références identitaires exprimées avant tout en termes tribaux ou ethniques et en opposition aux autres groupes. L'individu fait appel aux autres membres de son groupe, au titre de la solidarité, pour l'obtention de ressources. Le lien qui est fait entre la terre et l'identité tribale ajoute une dimension économique à ce processus et solidifie encore plus les identités. Ces revendications sont facilement manipulées par les entrepreneurs de conflit. Les autorités coutumières jouent un rôle essentiel dans ces dynamiques, car elles sont la manifestation

---

<sup>22</sup> STAREC et ISSSS, Stratégie provinciale et plan d'action de stabilisation pour la Province du Nord-Kivu, Février, 2015, disponible sur <https://www.refworld.org/pdfid/5b34ccf14.pdf>, consulté le 13 mai 2020.

physique de l'appartenance à une terre par une communauté. Les autorités locales se sont parfois servies de revendications, surtout foncières, pour gagner de l'influence sur les autres communautés et l'État.

La présence de ressources naturelles d'une grande valeur, commercialisables et dont l'exploitation nécessite peu d'investissement et une main-d'œuvre peu qualifiée, attire les groupes armés, les acteurs politiques et le milieu des affaires. Les jeunes hommes sont attirés par les opportunités de ce secteur et se retrouvent cependant souvent exploités, ce qui les rend susceptibles d'être recrutés par les groupes armés. Comme il est difficile de vivre ou de s'enrichir autrement, le contrôle des zones riches en ressources naturelles constitue un moteur important des conflits entre les acteurs armés et l'État.

La combinaison de la longueur et de la porosité des frontières avec les pays riverains, les décennies de mouvements démographiques non contrôlés, les cycles de migration saisonnière, et l'attrait des vastes ressources naturelles congolaises, ont créé une situation où la RDC et d'autres États voisins ont des enjeux dans l'avenir du Nord-Kivu.

Des personnes, des réseaux criminels et des acteurs publics nourrissent un ensemble complexe de velléités qui attisent le conflit, soit directement, soit par des intermédiaires, soit parfois les deux. En réponse aux tensions dans les régions frontalières, des effectifs militaires importants y ont été déployés, puis s'y sont souvent comportés de façon prédatrice et usurière.

Les interventions de stabilisation n'ont pas effectivement répondu à ces moteurs de conflit, en commençant par en traiter les causes profondes.

Lors des enquêtes, 86 % de personnes estiment que la négligence des réalités locales par le gouvernement congolais et ses partenaires a aussi constitué un obstacle au programme de désarmement des GAN au Nord-Kivu.

#### **4.2. Causes exogènes**

Trois variables principales externes de l'échec de désarmement des GAN sont mises en avant par les enquêtés : l'ingérence du Rwanda et de l'Ouganda dans les guerres au Nord-Kivu, l'absence d'initiatives régionales de prévention de l'arrivée d'armes au Nord-Kivu et l'activisme des groupes armés externes au Nord-Kivu.

##### *4.2.1. Ingérence du Rwanda et de l'Ouganda dans les guerres*

De tous les groupes armés actifs depuis 2004 dans la Province du Nord-Kivu<sup>23</sup>, le CNDP et le M23 y ont constitué la plus grande menace sécuritaire du fait qu'ils bénéficiaient visiblement d'un appui militaire, logistique, technique et politique de la part des pays voisins, notamment le Rwanda. S'agissant des preuves sur l'implication du Rwanda, nous estimons qu'il est aussi simple de les énumérer et que cela ne devrait pas susciter de polémiques<sup>24</sup> :

- La résistance opposée par le M23 au niveau de Kibati au cours du mois d'août 2013 ainsi que l'artillerie (munitions, armes lourdes) et les moyens humains dont le nombre croissant sur le champ de bataille face à la coalition FARDC – Brigade d'intervention/MONUSCO constituent dans l'ensemble des indicateurs d'un soutien extérieur à ce groupe armé ;

- Les insignes et autres marques trouvés sur les cadavres et les capturés dans les rangs de la rébellion au cours des affrontements à KIBATI impliquent directement la RDF/Rwanda ;

- La présence des blessés de guerre dans les hôpitaux rwandais suscitait plusieurs interrogations dans l'opinion entre autres, celle de savoir si au Rwanda il y avait une seule localité où on signale des affrontements militaires pour justifier de nombreux cas d'hospitalisation des militaires à Gisenyi, à Ruhengeri, à Kigali et ailleurs. Et s'il s'agit des blessés de guerre du M23 qui y sont soignés, ce serait en violation flagrante des engagements de la région tels que contenus dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba en ces termes :

- Ne tolérer ni fournir une assistance ou un soutien quelconque à des groupes armés ;
- Ne pas héberger ni fournir une protection de quelque nature que ce soit aux personnes accusées de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, d'actes de génocide ou de crimes d'agression, ou aux personnes sous le régime des sanctions des Nations Unies.

- Enfin, la moindre résistance opposée au M23 lors de son entrée en Ville de Goma le 20 novembre 2012 a déclenché l'entrée sans masque (avec tenue militaire rwandaise) de l'armée rwandaise sur le territoire congolais en voulant s'assurer de la prise du Camp militaire de Katindo.

---

<sup>23</sup> G. Berghezan, « Groupes armés actifs dans la Province du Nord-Kivu », *GRIP*, Bruxelles, 2014, p. 5.

<sup>24</sup> « Le Rwanda à nouveau appuie le CNDP de Nkunda pour déstabiliser la RDC par sa partie Est », *Digital Congo*, 9 octobre 2008 ou « Rumangabo retombe aux mains du CNDP, et la MONUC n'a, à nouveau, rien vu venir », *Le carnet de Colette Braeckman*, 26 octobre 2008 ; Voir notamment les rapports S/2008/772 et S/2008/773 des Groupes d'experts de l'ONU sur la RDC, disponibles sur <https://www.un.org/french/sc/committees/1533/experts.shtml>, consulté le 11 janvier 2020.

Le rapport d'étape du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC<sup>25</sup> montre aussi que le Rwanda et l'Ouganda ont soutenu le M23, dont les leaders sont principalement tutsis et qui est actif dans certaines parties du Territoire de Rutshuru (Nord-Kivu).

#### 4.2.2. Absence d'initiatives régionales de prévention de l'arrivée d'armes

Les questions régionales importent beaucoup aux programmes de gestion des armes.

Lors des enquêtes, 56 % de personnes estiment que l'absence d'initiatives régionales de prévention de l'arrivée d'armes est à la base de l'échec de désarmement des GAN au Nord-Kivu.

En ce qui concerne la RDC, les différentes organisations régionales et internationales ne s'impliquent pas dans la prévention de la circulation illicite des armes. Deux facteurs semblent expliquer ce comportement sur le terrain :

- La pérennisation de l'insécurité comme apanage d'exploitation illicite des minerais
- La vente significative des armes par leurs producteurs aux GAN et aux pays qui les soutiennent.

#### 4.2.3. Activisme des milices étrangères

Deux milices étrangères méritent l'attention en raison de l'importance de leurs activités sur le processus de paix initié : les FDLR (milice d'origine rwandaise) et les ADF (milice d'origine ougandaise). L'observation sur le terrain montre que ces deux milices commettent des actes de violence graves dirigés contre des hommes, Ces deux milices étrangères sont responsables des violations graves des droits humains dans la Province du Nord-Kivu : tueries, violences sexuelles de toutes formes, incendies des habitations, déplacements forcés des populations, arrestations arbitraires, kidnappings, exploitation illégale des ressources naturelles, recrutement des enfants, etc.

Le désarmement dans l'espace occupé par les FDLR ne sera possible lorsque ces dernières seront complètement éradiquées et rapatriées au Rwanda, leur pays d'origine.

Un enquêté a déclaré<sup>26</sup> :

*La naissance des groupes Mai-Mai est tributaire de la présence des FDLR dans leur milieu où elles ont brillé par les actes criminels.*

Le tableau 18 donne les statistiques des groupes armés étrangers rapatriés depuis le 18 décembre 2004 au 25 août 2019 au Nord-Kivu.

**Tableau 18. Statistiques des groupes armés étrangers rapatriés depuis le 18 décembre 2004 jusqu'au 25 août 2020**

N°	Nationality	Ex-Cbts	CAAG's	Dependants	Civilians/UNHCR	Total
01	Rwandan	8 885	537	9 360	4 612	23 394
02	Ugandan	50	1	18	1	70
03	South Sudanese at Munigi Camp	627	-	-	-	627
04	South Sudanese at Mubambiro	5	-	-	-	5
	<b>Total</b>	<b>9 567</b>	<b>538</b>	<b>9337</b>	<b>4613</b>	<b>24 096</b>

Source : Base des données de la section DDRRR/MONUSCO.

La figure 1 présente de manière succincte les écueils politiques de l'échec de désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu.

<sup>25</sup> Lettre datée du 18 mai 2012 adressée au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) par le Groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo, disponible sur [https://www.droitcongolais.info/files/rapport\\_groupe\\_dexperts\\_du\\_conseil\\_de\\_securite\\_de.pdf](https://www.droitcongolais.info/files/rapport_groupe_dexperts_du_conseil_de_securite_de.pdf), consulté le 15 juillet 2021.

<sup>26</sup> Entretien n° 12, Masisi, 11 février 2020.

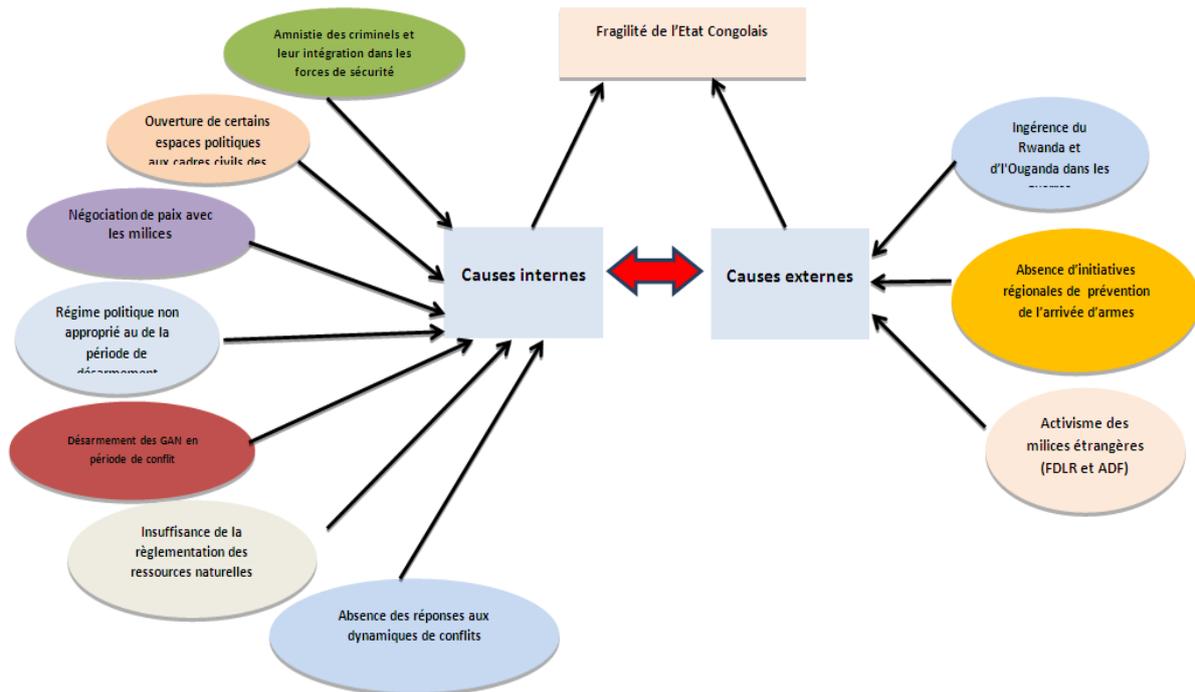


Figure 1. Modèle GMB des écueils politiques de l'échec du désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu

## II. CONCLUSION

Le désarmement des groupes armés et l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu en RDC se veut une question d'actualité dans le milieu d'étude surtout dans le domaine des politiques publiques.

Le Gouvernement de la RDC a lancé depuis 2004 le programme national de désarmement des groupes armés pour, d'abord consolider les efforts de pacification, ensuite créer les conditions de paix et de sécurité et enfin contribuer à assainir et à stabiliser la situation sécuritaire à l'est de la RDC.

En dépit de tous les programmes de désarmement des groupes armés, la Province du Nord-Kivu est toujours confrontée à l'insécurité grandissante des groupes armés. Celle-ci fait l'objet d'un vif débat au sein de la classe politique et de la société civile congolaise, des analystes des politiques publiques, des partenaires au développement de la RDC sur l'efficacité du PNDDR et son impact sur la sécurité comme problème social de recherche. Ce problème social a fait l'objet des discussions scientifiques sur le diagnostic de l'insécurité et l'impact des programmes de désarmement des groupes armés mis en œuvre par l'Etat Congolais en vue d'y mettre fin. Ensuite, il a soulevé l'obstacle à la compréhension des causes de la persistance de l'insécurité au Nord-Kivu malgré les programmes de désarmement des GAN comme problème général de la présente recherche.

Ce problème a suscité la question principale ci-après : **pourquoi l'insécurité persiste-t-elle dans la Province du Nord-Kivu en RDC malgré les programmes de désarmement des GAN ?**

Subsidièrement au problème général et à la question principale de l'étude, le problème spécifique que la présente recherche a soulevé est la contradiction frappante, le contraste sans précédent qui se dégage entre les analystes sécuritaires et les acteurs au sujet de l'influence de l'échec de désarmement des GAN sur l'insécurité au Nord-Kivu. Pour les uns, le processus de désarmement des GAN aurait contribué à sécuriser le territoire national, les personnes et leurs biens, voire la région. Pour les autres, ledit processus aurait échoué et c'est le facteur générateur de l'insécurité, comme le témoigne l'insécurité persistante dans laquelle reste plongée la Province du Nord-Kivu où morts violentes par armes, viols, déplacements internes des populations, conflits armés répétitifs, milices actives, armes entre les mains des citoyens, etc. restent monnaie courante et banalisés.

À la question principale, l'hypothèse générale qui a servi de fil conducteur de cette étude a été formulée de la manière suivante : la cause de la persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu serait l'échec des programmes de désarmement des GAN déployés par le Gouvernement de la RDC.

L'hypothèse spécifique générée par la question spécifique se présente comme suit : Les programmes de désarmement des GAN auraient impacté négativement sur la sécurité au Nord-Kivu.

L'objectif général poursuivi par la présente étude était d'expliquer la persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu malgré les programmes de désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la RDC.

L'appréhension du phénomène étudié a exigé l'analyse systémique selon le modèle de D. Easton et l'approche stratégique comme méthode de secours. Les résultats présentés dans ce travail émanent de l'observation directe désengagée, de la technique documentaire et de l'entretien structuré grâce à un échantillon à choix raisonné.

Les données recueillies sur le terrain ont été analysées grâce à l'analyse de contenu. En effet, il a été question d'analyser les informations manifestes issues des documents existants et des enquêtes. Et les réponses d'entrevue ont été quantifiées grâce à la méthode d'échelle ordinaire.

Par rapport aux objectifs ci-dessus, l'étude est arrivée aux résultats suivants :

La persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu malgré les programmes de désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la RDC et ses partenaires s'explique par des écueils d'ordre politique intrinsèques et exogènes.

Les causes endogènes se rapportent à l'amnistie des criminels et leur intégration dans les forces de sécurité, à l'ouverture de certaines espaces politiques aux cadres civils des GAN, à la négociation de paix avec les milices, Régime politique non approprié au cours de la période de désarmement des GAN, au désarmement des GAN en période de conflit, à l'insuffisance de la réglementation des ressources naturelles et à l'absence de réponses aux dynamiques de conflits en Province du Nord-Kivu

Les causes exogènes comprennent l'ingérence du Rwanda et de l'Ouganda dans les guerres, l'absence d'initiatives régionales de prévention de l'arrivée d'armes et l'activisme des milices étrangères.

Tous ces écueils d'ordre politique des programmes de désarmement des GAN ont chacun un lien avec la sécurité et entraînent une instabilité au niveau national.

De ce qui vient d'être ci-haut clarifié sur la persistance de l'insécurité malgré les programmes de désarmement des GAN, il sied de confirmer l'hypothèse principale de l'étude. En effet, la cause principale de la persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu est surtout l'échec des programmes de désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la RDC et ses partenaires.

Partant de la définition de l'Etat fragile, nous avons montré que l'Etat Congolais a demeuré toujours fragile sur le plan sécuritaire et a entraîné une fragilité dans d'autres domaines (économique, politique, culturel, social...) au Nord-Kivu.

La thèse défendue, en d'autres termes, est qu'il n'y a pas sécurité au Nord-Kivu suite au non désarmement des GAN et à la non mobilisation des facteurs politiques. La théorie qui explique l'impossibilité de désarmement des GAN au Nord-Kivu dans cette réflexion est celle du canard revitalisé d'eau froide (Libata basopeli mayi ya malili c'est-à-dire le canard aspergé d'eau froide). Bien au contraire, les canards aiment et se réjouissent beaucoup de l'eau froide sachant qu'elle ne peut pas produire aucun effet néfaste ou nuisible. Dans cette tentative d'explication, les GAN sont comparés au dos des canards, l'eau froide est ici comparée au programme de désarmement mis en œuvre par le Gouvernement Congolais et ses partenaires. Ce programme devient ainsi un renforcement de la résurgence des GAN se voyant tonifier dans leur activisme explicatif de la morphogénèse systémique de l'enjeu sécuritaire congolais.

Les différentes causes de l'échec de désarmement des GAN, les résultats ou performances réalisés amènent à confirmer la théorie de l'Etat fragile dans la Province du Nord-Kivu et à esquisser quelques recommandations non moins utiles constituant une prescription pour améliorer les prestations en matière de sécurité dans la Province du Nord-Kivu :

1. Il importe, dans le désarmement des groupes armés, d'arrimer ceci à la fois aux causes profondes de l'insécurité ou au diagnostic de la crise, de considérer les autres acteurs de sécurité (groupes armés étrangers) qui défient l'autorité de l'État et qui bafouent les droits humains.
2. La sécurité dans la Province du Nord-Kivu implique la synergie de plusieurs aspects et/ou secteurs (militaires, politiques, économiques, sociétaux, environnementaux).
3. La fin durable de la violence ou de l'insécurité des GAN requiert un désarmement forcé des combattants tout en respectant les procédures de désarmement des combattants. En effet, la paix doit être imposée, car elle ne peut s'obtenir par la voie de la négociation.
4. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à la sécurité dans la Province du Nord-Kivu : socio-politiques (stabilité politique, non-ingérence extérieure), économiques (développement) et juridiques (sanctions aux récalcitrants, aux fauteurs de troubles, aux tireurs de ficèles internes et externes en rapport avec les violations des droits humains et des principes fondamentaux de la Constitution de la RDC devant un Tribunal Pénal International pour le Congo se trouvant dans les différents rapports de l'ONU et des Organisations de la Société Civile Nationale et Internationale, etc.).
5. La paix au Nord-Kivu peut survenir par l'instauration de la justice, de la démocratie et de la transformation sociale. Ces solutions peuvent fondamentalement remédier à l'insécurité grandissante dans la Province du Nord-Kivu.
6. Pour en finir avec l'insécurité dans la Province du Nord – Kivu, nous proposons un système de « sécurité collective » c'est-à-dire une paix légalisée et institutionnalisée entre États de la sous-région.

7. Une autre série des recommandations adressées aux autorités congolaises vont dans le sens d'ouvrir des enquêtes judiciaires approfondies, rigoureuses et impartiales sur les violations graves des droits humains et les crimes internationaux (génocide, crimes contre l'humanité ou crimes de guerre) commis par les éléments des GAN dans le Nord-Kivu et restaurer l'autorité de l'Etat dans toutes les zones libérées par le déploiement d'une police et d'une justice exemptes de tout reproche en matière de respect des droits humains.

Cette prescription constitue les matériaux de proposition du modèle de l'Etat solide dans la Province du Nord-Kivu.

#### Références bibliographiques

- [1]. « Le Rwanda à nouveau appuie le CNDP de Nkunda pour déstabiliser la RDC par sa partie Est », *Digital Congo*, 9 octobre 2008 ou « Rumangabo retombe aux mains du CNDP, et la MONUC n'a, à nouveau, rien vu venir », *Le carnet de Colette Braeckman*, 26 octobre 2008.
- [2]. Banholzer L., « Concerting combattants to civilians : a multilevel approach to successful DDR », Konstanz : University of Konstanz (dissertation), 2013.
- [3]. Berghezan G., « Groupes armés actifs dans la Province du Nord-Kivu », *GRIP*, Bruxelles, 2014.
- [4]. Braud P., *Sociologie politique*, 10<sup>e</sup> éd., Paris, LGDJ, 2011.
- [5]. Buzan B et Herring E., *The Arms Dynamic in World Politics*, Boulder (Col.), Lynne Rienner, 1998.
- [6]. Easton D., *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin, 1974.
- [7]. G7 plus, *Note sur le baromètre de la fragilité*, Kinshasa, 2013, disponible sur [www.g7plus.org](http://www.g7plus.org), consulté le 12/12/2019.
- [8]. International Peace Academy, « A framework for lasting disarmament, and reintegration of former combatants in crisis situations », New York: International Peace academ (IPA Workshop Report), 2002.
- [9]. Kapinga I., « Tueries à Goma: Le Maire de la ville accuse « certains politiciens et des enfants de connivence avec les groupes armés » », *Actualité CD*, 6 mars 2019, disponible sur <https://actualite.cd/2019/03/06/tueries-goma-le-maire-de-la-ville-accuse-certains-politiciens-et-des-enfants-de>, consulté le 26 juin 2019.
- [10]. King C., « Ending Civil War », *Adelphi Paper*, 308, mars 1997.
- [11]. Kingma K. et Grebrowold, « Demilitarisation, reintegration and conflict prevention in the Horn of Africa », *Bonn: Bonn International Center for Conversion*, 1998.
- [12]. Lettre datée du 18 mai 2012 adressée au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) par le Groupe d'experts sur la RDC, disponible sur [https://www.droitcongolais.info/files/rapport\\_groupe\\_dexperts\\_du\\_conseil\\_de\\_securite\\_de.pdf](https://www.droitcongolais.info/files/rapport_groupe_dexperts_du_conseil_de_securite_de.pdf), consulté le 15 juillet 2021.
- [13]. Matveeva A., « Tajikistan: DDR in the context of authoritarian peace », in Antonio Giustozzi (ed.), *DDR bringing the state back in*, Farnham: Ashgate Publishing, 2012.
- [14]. Mbuyi G., « tuerie à Goma dans le Nord-Kivu: 6 personnes abattues et une enlevée par des présumés FDLR », *Digital Congo*, 4 mars 2019. 2019, disponible sur <https://digitalcongo.net/article/5c7d191d90e7320004c53a88/>, consulté le 25 juin 2019.
- [15]. Muhindo Bayibika G., *L'Accord de paix de Goma du 23 mars 2009 entre le Gouvernement de la RDC et le CNDP*, Editions Universitaires Européennes, Sarrebruck, 2020.
- [16]. Nzouakeu Nyandjou C. Y., « Les mécanismes d'intégration des ex-rebelles dans le processus de stabilisation des zones de conflits en Afrique », 2020, 4 *Annuaire africain des droits de l'homme*, 372-394, disponible sur <http://doi.org/10.29053/2523-1367/2020/v4a18>, consulté le 24 décembre 2021.
- [17]. Petit Larousse illustré, 2011.
- [18]. Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des groupes armés nationaux et étrangers en RDC
- [19]. Rapports S/2008/772 et S/2008/773 des Groupes d'experts de l'ONU sur la RDC, disponibles sur <https://www.un.org/french/sc/committees/1533/experts.shtml>, consulté le 11 janvier 2020.
- [20]. RDC, Réévaluation de l'Accord du 23 mars 2009 entre le Gouvernement et le CNDP, SI, Sd.
- [21]. Sonia Rolley, « RDC : des députés du Nord-Kivu s'inquiètent d'une hausse de l'insécurité », *RFI Afrique*, 3 mars 2019, disponible sur <http://www.rfi.fr/afrique/20190303-rdc-deputes-nord-kivu-s-inquietent-hausse-insecurite>, consulté le 26 juin 2019.
- [22]. STAREC et ISSSS, Stratégie provinciale et plan d'action de stabilisation pour la Province du Nord-Kivu, Février, 2015, disponible sur <https://www.refworld.org/pdfid/5b34ccf14.pdf>, consulté le 13 mai 2020.
- [23]. Stearns J. et Vogel C., « the Landscape of armed Groups in the Eastern Congo », new York: center on international cooperation, 2015.
- [24]. Titeca K. et Fahey D., « The Many Faces of a rebel Group: the allied democratic Forces in the Democratic Republic of Congo », *International Affairs* 92/5, 2016.

- [25]. UE, Règlement d'exécution 2017/396 du conseil du 7 mars 2017 mettant en œuvre l'article 9, paragraphe 5, du règlement (ce) no 1183/2005 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre des personnes agissant en violation de l'embargo sur les armes imposé à la République Démocratique du Congo, journal officiel de l'union européenne, n° L 60/9, Bruxelles, 2017.
- [26]. William Zartman I., *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Gervais Muhindo Bayibika. "Écueils politiques de l'échec du désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu." *IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)*, 27(02), 2022, pp. 01-16.